DEPARTEMENT DU CALVADOS

COMMUNE DE FONTAINE-ETOUPEFOUR

PLAN LOCAL D'URBANISME

CARTE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

PIECE F1B

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du 12 avril 2022
Le Maire,

Réalisation :
NEAPOLIS Cabinet d'Urbanisme
3 Allée du Green
14520 PORT EN BESSIN - HUPPAIN
neapolis@orange.fr

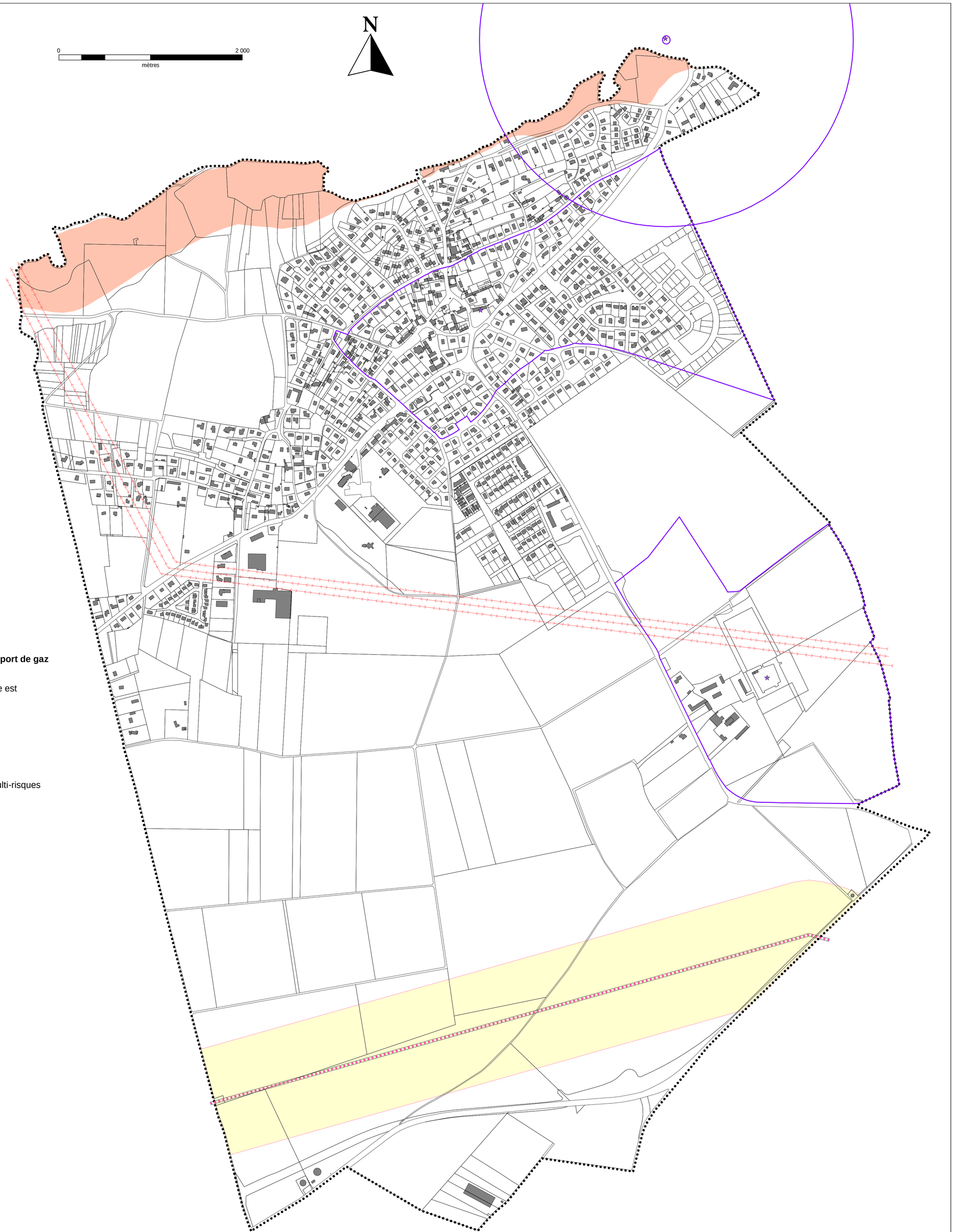

CONSERVATION DU PATRIMOINE
AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques
Edifices inscrits ou protégés
Périmètres de protection des abords des édifices

UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS
I4 - Servitude relative à l'établissement de canalisations électriques
Lignes du réseau électrique haute tension

I3 - Servitudes relatives à l'établissement et à l'exploitation des canalisations de transport de gaz
Canalisations de transport de gaz

Zone tampon dans laquelle la consultation des arrêtés de Servitudes d'Utilité Publique est nécessaire

T5 - Circulation aérienne
Servitudes de dégagement de l'aéroport de Caen - Carpiquet

SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES
PM1 - Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles
Assiette de servitudes liées au PPR (se reporter au zonage règlementaire du PPR Multi-risques de la Basse Vallée de l'Orne)

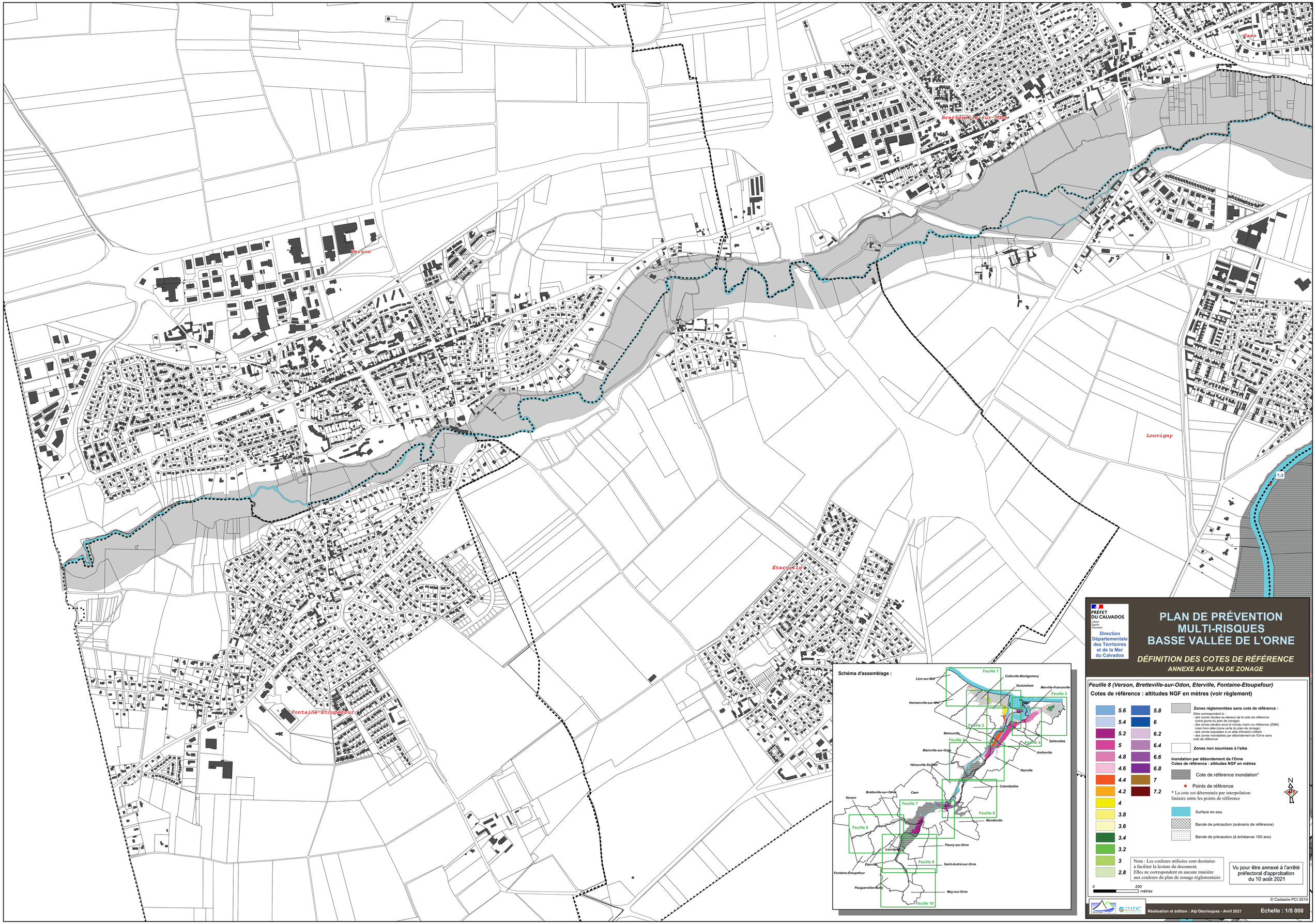
Verson
Bretteville-sur-Odon
Caen
Louvigny
Eterville
Fontaine-Etoupefour
7.3
Schéma d'assemblage :
Feuille 1
Feuille 2
Feuille 3
Feuille 4
Feuille 5
Feuille 6
Feuille 7
Feuille 8
Feuille 9
Feuille 10
Lion-sur-Mer
Colleville-Montgomery
Ouistreham
Merville-Franceville
Hermanville-sur-Mer
Bénouville
Sallenelles
Blainville-sur-Orne
Amfreville
Hérouville-St-Clair
Rainville
Colombelles
Bretteville-sur-Odon
Caen
Verson
Mondeville
Fleury-sur-Orne
Louvigny
Saint-André-sur-Orne
Eterville
Fontaine-Etoupefour
Feugerolles-Bully
May-sur-Orne
PRÉFET DU CALVADOS
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Calvados
PLAN DE PRÉVENTION MULTI-RISQUES BASSE VALLÉE DE L'ORNE
DÉFINITION DES COTES DE RÉFÉRENCE
ANNEXE AU PLAN DE ZONAGE
Feuille 8 (Verson, Bretteville-sur-Odon, Eterville, Fontaine-Etoupefour)
Cotes de référence : altitudes NGF en mètres (voir règlement)
5.6
5.4
5.2
5
4.8
4.6
4.4
4.2
4
3.8
3.6
3.4
3.2
3
2.8
5.8
6
6.2
6.4
6.6
6.8
7
7.2
Zones réglementées sans cote de référence :
Elles correspondent à :
- des zones situées au-dessus de la cote de référence (zone jaune du plan de zonage)
- des zones situées sous le niveau marin ou référence (ZNM) mais hors aléa (zone verte du plan de zonage)
- des zones exposées à un aléa d'érosion côtière
- des zones inondables par débordement de l'Orne sans cote de référence
Zones non soumises à l'aléa
Inondation par débordement de l'Orne
Cotes de référence : altitudes NGF en mètres
Cote de référence inondation*
Points de référence
* La cote est déterminée par interpolation linéaire entre les points de référence
Surface en eau
Bande de précaution (scénario de référence)
Bande de précaution (à échéance 100 ans)
N
Nota : Les couleurs utilisées sont destinées à faciliter la lecture du document. Elles ne correspondent en aucune manière aux couleurs du plan de zonage réglementaire
Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral d'approbation du 10 août 2021
0
200
mètres
© Cadastre PCI 2019
IMDC
Réalisation et édition : Alp'Géorisques - Avril 2021
Echelle : 1/5 000

Caen

Bretteville-sur-Odon

Verson

Louvigny

Eterville

Fontaine-Etoupefour

Schéma d'assemblage :

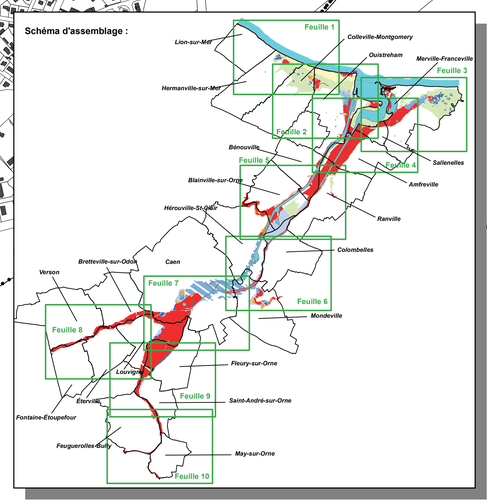

PRÉFET DU CALVADOS
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Calvados

PLAN DE PRÉVENTION MULTI-RISQUES BASSE VALLÉE DE L'ORNE

PLAN DE ZONAGE RÉGLEMENTAIRE

Feuille 8 (Verson, Bretteville-sur-Odon, Eterville, Fontaine-Etoupefour)

Légende :

- Re — Zone rouge Re (indicée sur la carte)
- Rs — Zone rouge Rs
- B1 — Zone bleue B1
- B2 — Zone bleue B2
- B3 — Zone bleue B3
- B4 — Zone bleue B4 (secteur "Caen Presqu'île")
- O — Zone orange O
- J — Zone jaune J
- V — Zone verte V
- Zone blanche : non réglementée au titre du PPRL

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral d'approbation du 10 août 2021

N

- Limites communales
- Surface en eau
- Bande de précaution (scénario de référence)
- Bande de précaution (à échéance 100 ans)
- Chocs mécaniques (scénario de référence)
- Chocs mécaniques (à échéance 100 ans)
- Zonage Quai Charcot

0 200 400 *mètres*

© Cadastre PCI 2019

IMDC

Réalisation et édition : Alp'Géorisques - Avril 2021

Echelle : 1/5 000